



25 janvier 2022.

GT avancements Ouvriers d'Etat : les syndicats font BLOC !

La DGAC s'engage à demander à la Fonction publique le maintien du rythme d'avancement en nombre de postes et prévoit la validation de tous les essais en poche 2021 dès le 1^{er} janvier 2022.

Les 3 syndicats représentant les Ouvriers d'Etat ont mis en garde la DGAC sur l'affaiblissement des repères et protections qui ont permis une gestion des carrières la plus équitable possible (taux pro-pro, mesure compensatoire, mesure de garantie).

Nous avons revendiqué un maintien du rythme actuel d'avancement, avec l'unique mécanisme du choix.

Après suspension de séance durant le GT avancements du vendredi 21 janvier, 3 points durs ont été revendiqués à l'unanimité par les syndicats FO, CGT et CFDT :

- Pas d'année blanche en terme d'avancements pour les Ouvriers d'Etat en 2022.
- Porter les demandes vers la Fonction publique de **111** postes d'avancements en 2022 (essais en poche compris), **90** pour 2023 et **90** pour 2024.
- Porter les demandes d'avancements des derniers groupes 6 : 15 postes en 2022 et 15 postes en 2023, hors essais en poche.

L'administration a accepté de prendre en compte ces 3 points, et de les porter auprès de la Fonction publique.